



# LOUEZ FACILEMENT AVEC LE MEILLEUR DES GARANTS



## Sécurité

Notre assureur garantit le paiement des loyers jusqu'à 36 000 € à votre propriétaire



## Simplicité

Nous vous accompagnons dans la construction de votre dossier pour qu'il soit complet et certifié



## Rapidité

Le Certificat Garantme est émis dans la journée, 100% en ligne et sans paperasse

## Qui utilise Garantme ?



Étudiants, stagiaires, jeunes actifs



Travailleurs indépendants



Travailleurs expatriés



CDD ou personnes en période d'essai

## Comment être éligible ?

Pour être éligible, il faut avoir les revenus ou les ressources suffisantes pour payer votre loyer ou bien être sponsorisé par quelqu'un qui a assez de revenus ou ressources financières. Nous acceptons les revenus à l'étranger, l'épargne et les revenus de CDD ou d'indépendant

## Quels documents peut-on utiliser pour être éligible ?

Nous savons que la situation de chacun est unique, c'est pour cela que nous acceptons tous les types de ressources :

- Feuilles de paie
- Bourse et allocations
- Bilan
- Attestation ou relevé bancaire
- Avis d'imposition
- Contrat de stage, alternance
- Attestation d'employeur
- Actifs liquides

## CONTACTEZ-NOUS



[www.garantme.fr](http://www.garantme.fr)



[baillieur@garantme.fr](mailto:baillieur@garantme.fr)

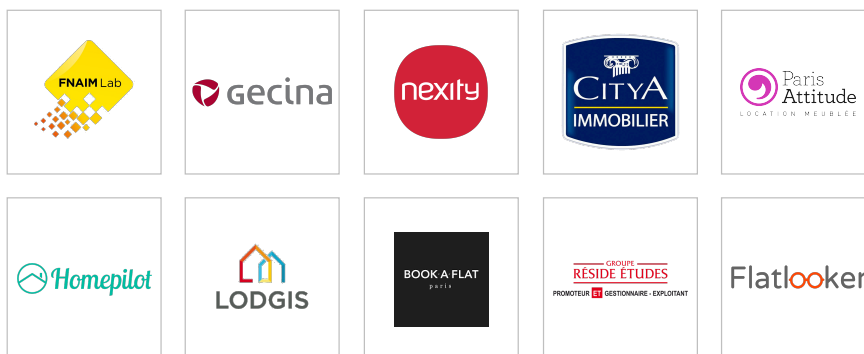


01.76.42.08.20



# LOUEZ FACILEMENT AVEC LE MEILLEUR DES GARANTS

## Nos partenaires privilégient votre dossier



## Qui est votre garant ?

- ✓ Un assureur connu par les agents immobiliers et les propriétaires

Pour rassurer votre propriétaire et favoriser votre dossier, la Garantie Garantme® est fournie par GALIAN Assurances, leader de la garantie financière immobilière en France

- ✓ Un processus de souscription simple, rapide et efficace !

1. Remplissez le formulaire en 5 minutes
2. Recevez le Certificat Garantme en 24 heures
3. Partagez le Certificat Garantme avec les bailleurs, les agents ou nos partenaires locatifs
4. Bénéficiez du soutien de notre équipe 7j/7 pour convaincre les propriétaires
5. Recevez l'accord du bailleur
6. Réglez 3.5% du montant du loyer de votre bail
7. Vous pouvez signer votre bail !

### CONTACTEZ-NOUS



[www.garantme.fr](http://www.garantme.fr)



[bailleur@garantme.fr](mailto:bailleur@garantme.fr)



01.76.42.08.20